ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT
ANNÉE 2026
CADRE D'EMPLOIS DES PROFESSEURS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
ACCES AU GRADE DE PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE HORS CLASSE

La Présidente de Syndicat mixte pour le fonctionnement de l'Ecole Départementale de Musique et de Théâtre de la Haute,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L132-10, L522-23 et suivants,
Vu le décret n°91-857 du 02/09/1991, modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique,
Vu la délibération en date du 4 février 2008 fixant les ratios d'avancement de grade,
Vu les Lignes Directrices de Gestion pour la période du 15 avril 2021 au 14 avril 2026 arrêtées par l'autorité territoriale en date du 2 avril 2021,

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade de professeur d'enseignement artistique hors classe au titre de l'année 2026 est arrêté définitivement comme suit :

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Avis
M. DOLLINGER ALAIN	professeur d'enseignement artistique de classe normale	professeur d'enseignement artistique hors classe	1	**Favorable**

Total promouvables : 2
Nombres d'hommes : 2
Nombre de femmes : 0
Total promus : 1
Nombres d'hommes : 1
Nombre de femmes : 0

Article 2 : La Présidente certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif, 30 rue Charles Nodier 25000 BESANÇON, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : La Présidente charge ses services de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Centre de Gestion pour publicité.

Fait à Vesoul, le 03/02/2026

La Présidente,

Isabelle ARNOULD

SYNDICAT MIXTE DE L'ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE LA HAUTE-SAÔNE

École Départementale de Musique et de Théâtre de la Haute-Saône
Conservatoire à rayonnement intercommunal
23 rue Lafayette - 70 000 VESOUL
Tél. 03 63 52 85 03
direction@edm70.fr - www.edm70.fr

haute saône LE DÉPARTEMENT